

fait pas perdre de vue néanmoins, ajoutent-ils, que les prix se maintiendront probablement à un taux assez élevé, puisque ce n'est qu'à cette condition qu'il sera possible d'imprimer aux arrivages du dehors une activité et une importance en rapport avec les nécessités de la situation.

La question italienne est d'abord traitée dans le chapitre relatif au ministère de la guerre, ensuite dans celui qui a trait à la politique extérieure. Voici comment se terminent, au second chapitre, les indications du *Livre bleu* :

« Des ordres ont même été donnés pour concentrer le corps expéditionnaire à Civitavecchia, et comme le calme est aujourd'hui rétabli dans les Etats du Pape, nous pouvons calculer l'époque prochaine du rapatriement de nos troupes. Nous avons appelé sur la situation de l'Italie et des Etats Pontificaux l'attention des puissances, que nous saurions laisser indifférentes des questions qui touchent non seulement aux intérêts moraux et religieux d'un grand nombre de leurs sujets, mais encore aux principes d'ordre et de stabilité. »

Pour extrait : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix

Paris, 21 novembre.

Le Corps législatif dans sa séance d'hier a reçu communication du nouveau projet de loi sur l'armée que le gouvernement n'a pas tardé à présenter, et il a élu ses secrétaires pour la durée de la session : ce sont MM. Mége, de Guilloutet, de Congliano, Bournat, Welles de la Vallette et Martel.

Pour nous rendre un compte bien exact des modifications qu'a subies le projet primitif, il faudrait mettre en regard tous les chapitres des deux projets. Cependant il y a un fait qui frappera tout d'abord, c'est que la durée du service militaire est de neuf ans, avec cette réserve que, en temps de paix, le soldat sera renvoyé dans ses foyers à la fin de la cinquième année. Nous aurons du reste occasion de revenir sur la loi nouvelle qui a besoin d'être examinée dans ses détails ; mais nous croyons pouvoir dire dès aujourd'hui que l'on s'est peut-être trop hâté de se réjouir en apprenant l'abandon de la loi primitive. Il n'existe pas entre les deux de différences radicales qui puissent faire disparaître complètement l'émotion causée par la première.

La majorité n'a pas adhéré à la demande de quelques membres de l'opposition, proposant la formation d'une nouvelle commission ; elle a pensé que le projet revenait simplement amendé par le gouvernement lui-même. Il pourrait se faire que cette loi vint en discussion même avant les projets de lois sur la presse et le droit de réunion.

C'est demain que les bureaux du Sénat et du Corps législatif délibéreront sur les demandes d'interpellations. J'entends dire que le gouvernement aurait fait comprendre qu'il serait tout disposé à s'expliquer sur les affaires extérieures. Dans ce cas, il y aurait un grand discours prononcé par M. Thiers ; et un autre de M. Jules Favre.

Vous vous rappelez que lors du projet de Congrès dont l'Empereur prit l'initiative, il y a quatre ans, ce fut de l'Angleterre que vint le principal obstacle à la réunion des souverains. C'était lord Russell qui dirigeait alors les affaires étrangères chez nos voisins. Les hommes d'Etat de l'Angleterre ont changé depuis ce temps, mais la politique de nos voisins est restée la même : on trouve de la part de lord Stanley la même opposition indirecte à la politique française. Il est le premier qui vienne proclamer l'inutilité d'une conférence pour régler la question romaine, et personnellement il se tire d'embaras en déclarant que l'Angleterre se fera représen-

ter à la conférence quand l'Italie et le St-Siège auront envoyé leurs adhésions. Il n'est guère croyable en effet que le St-Siège consente à laisser discuter ses droits par un Conseil dans lequel siègeraient des hérétiques, et il ne reconnaîtra jamais les spoliations antérieures.

D'ailleurs nos fins politiques prétendent que l'attention publique ne tardera pas à être détournée des affaires d'Italie, et si, après le discours essentiellement pacifique de l'Empereur, vous êtes surpris de la stagnation des transactions et de la tenue de notre marché financier, attribuez-en uniquement la cause aux inquiétudes que fait naître la situation respective de la France et de la Prusse.

Le Bilan de la Banque de France accuse une augmentation de l'encaisse qui est remontée à 957 millions.

Me Crémieux vient de rédiger pour M. Léclanché, arrêté dans le cimetière Montmartre, une consultation qui sera soumise à l'adhésion des barreaux de Paris et des départements. C'est ce qu'on peut appeler de l'agitation légale.

On dit que des arrestations ont été encore opérées hier.

Le *Moniteur* publie ce matin une 1^{re} liste de récompenses accordées à des officiers qui se sont distingués à Mentana. Chaque officier et soldat recevra en outre une médaille du gouvernement pontifical.

On annonce la mort du général duc de Montesquiou Fezensac, beau-père du comte de Flavigny, ancien député. Ce fut un des brillants officiers du premier empire, sous lequel il conquit à 28 ans le grade de général.

C'est le Père Hyacinthe qui prêchera l'Avent à Notre-Dame.

On dit que M. Hyrvoix, inspecteur général de police des palais impériaux, est nommé Trésorier payeur général à Lons le Saulnier.

L'Opéra comique annonce pour samedi la 1^{re} représentation de *Robinson Crusoe*. M. de Chilly, directeur de l'Opéra, vie d'accepter sans l'avoir lue, la pièce inédite *Les chercheurs d'amour*, en un acte, qu'a laissée Philoxène Boyer mort la semaine dernière. Quand on est mort on a toujours des qualités qui avaient été inaperçues ou mal jugées.

CH. CAHOT.

Paris, 22 novembre

Les bureaux du Corps législatif ont admis trois des quatre demandes d'interpellations déposées par l'opposition et la majorité. La quatrième qui concernait l'application des lois sur la liberté individuelle a été repoussée par six bureaux sur neuf. La discussion commencera la semaine prochaine et il est probable qu'elle durera toute la semaine et peut-être davantage. Les députés de l'opposition seront forcés de traiter incidemment la question de la liberté individuelle s'ils ne veulent attendre l'examen du budget.

Le *livre bleu*, ou expose de la situation de l'empire a été distribué cette après-midi ; le *livre jaune*, recueil des documents diplomatiques sera distribué demain.

Vous avez sans doute remarqué le passage du *Bulletin du Moniteur* confirmant le rétablissement du calme en Italie. Le bruit a couru aujourd'hui que l'Italie et le St-Siège avaient adhéré au projet de conférence : c'est sur ce bruit que la Bourse qui était d'abord restée sans affaires a eu une petite reprise à la dernière heure.

Je dois vous signaler en passant les déclarations favorables à l'unité italienne faites par lord Stanley dans la chambre des communes. L'Italie a joué de malheur avec la France, son ancienne alliée, et avec la Prusse son alliée de l'année dernière, au sujet de la question romaine ; l'une l'a abandonnée, l'autre a envoyé ses soldats contre les gariboldiens. L'Angleterre voit une occasion favorable pour ressaisir en Italie l'influence qu'elle eut quelque temps après la descente de Marsala, et elle essaie d'en profiter. Mais l'Italie fera bien de ne pas compter sur elle.

Une lettre de Florence annonce que le général Membrea va être bientôt remplacé par le général La Marmora.

La Patrie déclare que le prince Napoléon n'avait pas quitté Paris. Cependant, le *Journal du Tauro* bien placé pour voir, a raconté que le prince avait fait une promenade en mer le 18 novembre. En tout cas, il est certain que le prince n'assistait pas à la séance d'ouverture des Chambres.

On ne doit pas que le Conseil d'Etat n'approuve le projet de loi qui réduit à 50 centimes les dépêches envoyées d'un point à un autre dans le même département, et à un franc celles qui seront expédiées par toute la France.

Le *Pragès de Lyon* vient d'être dans la personne de son rédacteur en chef, M. Noellat, frappé d'une amende de 200 francs pour n'avoir pas fait connaître l'auteur d'une lettre publiée par lui et qu'il avait attribuée mensongèrement, dit le jugement, à un soldat de l'armée de Lyon.

Le *Moniteur* annonce ce soir que les fournitures économiques du prince impérial seront ouvertes le 26 novembre. Pour cinq centimes il délivrera 172 centilitres de bouillon ; pour le même prix, 60 grammes de viande grasse ; pour cinq centimes encore, 125 grammes de pain première qualité. Cette institution rendra les plus grands services et il est à souhaiter qu'elle se développe, car la misère commence à faire de grands ravages dans certains quartiers de Paris.

M. le docteur Naquet, professeur agrégé de la Faculté de médecine, qui avait été enfermé à Mazas, vient d'obtenir d'être transféré dans une maison de santé. L'instruction, dit-on, se poursuit très-activement.

On annonce comme devant paraître le 2 décembre un petit journal littéraire le *Saint*.

La *Rue* publie aujourd'hui une caricature d'actualité. M. Emile Olivier, orné de sa toque noire, se tient debout ; il est sans culotte, et un tailleur, qui n'est autre que M. Dussautoy comme on peut en juger par un numéro de l'*Epique* sortant de sa poche, lui essaie un grand habit brodé, mais l'habit est beaucoup trop grand pour M. E. Olivier : c'est un uniforme de ministre. Sur le second plan, on voit un individu qui emporte le pantalon et le frac du député. Au dessous, on lit cette légende : « La proie pour l'ombre ou le sans culotte malgré lui. » C'est un petit poème en dessin. On dit en effet que M. E. Olivier va essayer de remonter la montagne ; mais il paraît que l'opposition n'est pas disposée à tuer le veau gras pour fêter le retour de l'enfant prodige.

Une réclamation scandaleuse pour un almanach, que justifie à peine l'approche de janvier : « Le roi de Prusse et l'Empereur Napoléon ont tous deux dans leurs discours constaté l'insuffisance des récoltes ; le fait avait été prévu et annoncé par l'*Amanach de Mathieu*. » Je ne vous dirai pas de quel Mathieu il s'agit ; vous pouvez chercher dans la douzaine.

CH. CAHOT.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

L'Administration municipale nous prie de publier l'avis suivant :

« Dans le but de faire cesser la confusion qui existe dans les dénominations des rues de la ville dont plusieurs se répétaient ou étaient inconnues au public, divers arrêtés ont été publiés à l'effet de mettre un terme à un état de choses nuisible aux relations commerciales, et capables d'apporter un certain trouble dans la répartition des impôts et dans les transactions relatives à la propriété foncière.

« On reconnaît d'autant mieux l'utilité de cette sage mesure, qu'il existait jusqu'à trois rues portant le même nom et que leurs propriétaires alléguent tous des motifs très-sérieux pour obtenir la préférence dans la conservation de la première dénomination.

Dans une telle situation, l'Administration municipale fait appel au bon sens des propriétaires, et à leur intérêt bien entendu, en les invitant à se rendre à la Mairie, pour s'assurer des noms qu'ils pourront donner à l'avenir aux rues qu'ils auraient l'intention d'ouvrir. »

Mgr Desprez, archevêque de Toulouse, est en ce moment à Roubaix.

Appelé à Paris pour les besoins de son diocèse, notre ancien pasteur se trouvant à une distance relativement peu considérable de Roubaix, a voulu revoir une population à laquelle il a toujours été dévoué et qui, on peut le dire, conserve à Mgr Desprez un souvenir plein de reconnaissance.

Ce prélat officiera demain dimanche en l'église Notre-Dame, à la grand'messe qui aura lieu à dix heures. Les différents morceaux de cette messe seront chantés par la société chorale de la paroisse.

Mgr de Cambrai assistera à cette cérémonie.

Mgr Régnier a donné la confirmation hier dans l'église de Wattrelos, aujourd'hui à 11 heures, dans l'église Sainte Elisabeth ; et il donnera ce sacrement demain à 7 h. dans l'église Notre-Dame.

Il est question de créer une place au hameau des Trois-Ponts. M. Gérard, boulangier, s'offre à céder un terrain qu'il possède et qui longe des mai-sons qui sont aussi sa propriété. Cette proposition sera sans doute admise par le Conseil municipal.

Depuis longtemps, on réclamait l'établissement à la gare de Roubaix d'une bascule pour le pesage des voitures chargées. Nos lecteurs ont pu voir dans le sommaire de l'avant-dernière séance du Conseil municipal que nos édiles s'étaient occupés de cette question. Un crédit de 2,300 fr. a été voté et cette dépense ne sera pas improductive, car la bascule ne fonctionnera que moyennant une redevance. On ignore encore quel sera le taux de cette redevance qui ne saurait être bien élevée.

Nous avons bien souvent l'occasion de nous plaindre de l'Administration des postes et ce n'est pas sans raison. Relativement à son importance, Roubaix dont le bureau rapporte près de 180,000 fr. par an, est certes la ville la plus mal desservie de tout l'Empire. Nous l'avons prouvé souvent.

Depuis longtemps déjà, le quartier de St-Elisabeth réclame une boîte aux lettres ; il n'a pu l'obtenir encore.

L'Administration municipale ayant sollicité l'établissement de six nouvelles boîtes à Roubaix, a vu sa demande rejetée. Elle a répondu à ce refus en faisant une nouvelle demande de onze boîtes. Nous ne savons si elle sera plus heureuse cette fois, mais on doit la féliciter de son énergique persistance.

C'est à la bureaucratie française que l'on peut appliquer cette parole : *Demandez et vous recevrez ; frappez et il vous sera ouvert*. Seulement, il faut frapper fort et longtemps.

D'importantes modifications vont, dit-on être apportées dans le service des mandats ou articles d'argent, délivrés et payés par les bureaux de poste de l'empire.

On élèverait le maximum des mandats payables à vue, et de grandes facilités seraient accordées aux habitants des villes et campagnes pour faire toucher par intermédiaire le montant des mandats de poste.

D'autre part, on assure que le gouvernement serait en pourparlers avec les compagnies de chemin de fer pour obtenir une rectification des tarifs appliqués aux voyageurs et aux marchandises.

Ce n'était point un événement ordinaire que le concert qui a eu lieu mardi à l'Hôtel-de-ville. Il ne nous est point donné souvent, à nous autres provinciaux, de posséder en un jour une telle réunion d'artistes éminents. Et M. Ullman le savait bien lorsqu'il entreprit son tour de France ; il savait qu'en inscrivant sur ses programmes les noms des Carlotta Patti, des Vieuxtemps, des Godefrid, il faisait un pacte avec le succès. Il ne s'est pas trompé. Chaque jour lui apporte un nouveau triomphe et il n'est point si petit ville qui ne lui fournisse sa recette.

Roubaix, où l'on aime la musique, où l'on aime les artistes, Roubaix ne devait point faire exception. Une brillante et nombreuse assemblée se pressait mardi soir dans le grand salon de l'Hôtel-de-ville. Depuis longtemps, on n'y avait vu d'aussi élégantes toilettes, réunissant à la fois tant de richesse et de bon goût.

Le principal attrait de cette fête musicale était sans contredit la Carlotta Patti. Bien peu de personnes la connaissent ; on était impatient de l'entendre, de la comparer à la séduisante Adelina.

Autant qu'il nous a été permis d'en juger, il y a entre les deux sœurs, une certaine ressemblance dans les traits — mais c'est tout. Adelina, a dit un critique, c'est l'espièglerie, la pétulance, l'esprit incarné ; voix sans pareille, toujours séduisante et entraînant. Carlotta, c'est la tempérance dans le maintien, une belle tête immobile qui salue trois fois et se pose pour faire entendre des notes qu'on n'entend jamais nulle part....

Sa voix s'élève à des hauteurs inouïes et s'y maintient ; elle descend et remonte, se balance comme en se jouant au milieu de trilles et de roulades à rendre jaloux tous les rossignols de la création. Cet air de la *Somnambula* que tous les soprani nous ont redit, nous a paru nouveau, chanté par Carlotta. Et que de hardiesses, quelle facilité merveilleuse, incroyable, dans son *Carnaval de Venise* !

Faut-il constater l'ovation faite à l'artiste ? Le public n'a pas, comme les Américains, brisé les banquettes, mais il ne se lassait pas de rappeler, d'acclamer Carlotta qui pour le remercier a repris fort gracieusement l'*Etat de rire de Manon Lescaut*.

Carlotta Patti est de quelques années plus âgée que sa sœur ; elle est née en 1810, à Florence où sa mère était prima-donna au théâtre Pergola. C'est à New-York, au mois de janvier 1861, qu'elle parut pour la première fois en public comme chanteuse. Lorsque la guerre éclata entre le Nord et le Sud (1), elle vint en Europe et débuts sur le théâtre de Covent Garden à Londres. Elle ne devait chanter que pendant les intermèdes — à raison de 20,000 fr. par mois....

Cette année, Carlotta a donné douze concerts consécutifs à Paris. Depuis, elle parcourt la province avec M. Ullman, son directeur de New-York.

Carlotta Patti est boiteuse — comme Mlle de La Vallière. Cette défectuosité n'a pas nui à son avenir ; elle gagne plus qu'un ministre, plus que deux ministres, mais, comme eux, elle doit craindre les révolutions de palais....

Disons maintenant quelques mots des autres artistes de la compagnie de M. Ullman. Ils sont plus connus. C'est d'abord Godefrid, le harpiste ; il a exécuté mardi sa délicieuse composition des *Gouttes de rosée*. Toute la salle était en suspens pour les recueillir....

Lefort a chanté comme toujours avec beaucoup d'expression ; il a dit admirablement le *Nid abandonné*, de notre Naudin. C'est tout un poème en trois couplets,

(1.) — Les journaux ont annoncé que le père des deux célèbres cantatrices, M. Carlo Patti, a servi dans l'armée des confédérés, comme aide de camp du général Beauregard. Il prit part à onze batailles et fut fait prisonnier vers la fin de septembre 1864.

et se croisant avec les éclairs de l'acier ; son épée affermie dans une main dès lors sans miséricorde, vint heurter, frémissante et avide de sang, l'épée ennemie.

La rapidité vertigineuse des coups que lui portait Montbrun ne laissait qu'à peine au comte Hermann le temps de songer à l'attaque ; il dut, pendant quelques instants, se borner à la défense ; bientôt, cependant, croyant remarquer chez son adversaire un commencement de fatigue causée sans doute par la blessure reçue, il voulut reprendre l'offensive et fit deux ou trois pas rapides. Mais dans les évolutions précédentes, ils s'étaient rapprochés du ruisseau ; son pied droit glissa sur la terre humide, et, le lançant plus avant qu'il ne voulait, ne lui permit de parer qu'imparfaitement un coup droit terrible que lui portait alors Montbrun.

Il tomba mortellement atteint ; l'épée de Georges avait traversé le poumon, un flot de sang jaillit, et, coulant sur la terre en pente, alla mêler sa pourpre aux pâles émeraudes du ruisseau.

Georges consterné laissa tomber de sa main le fer homicide.

La voix d'un de ses témoins vint lui rappeler qu'il était étranger, et que le comte Hermann possédait dans sa famille des parents puissants qui devenaient pour lui des ennemis dangereux.

Adieu donc une fois encore le ruban et

la diplomatie ; il dut, sans délais, repasser la frontière sous peine de la prison.

CHAPITRE VI.

OU COMMENCE L'IDYLLE.

La blessure qu'avait reçue Montbrun, rendue plus sensible par les fatigues d'un voyage précipité, le faisait beaucoup souffrir à son arrivée à Paris.

Le médecin, appelé en toute hâte par le pauvre Dubois consterné, prescrivit un complet repos ; et le fidèle domestique s'installa donc auprès du fauteuil où son maître, le bras en écharpe, se tenait étendu.

Mais malgré tout son dévouement, il ne parvenait pas toujours à égarer ou distraire l'impatient malade dont l'humeur chagrine, morose, retardait d'autant les progrès d'une guérison, déjà fort lente par eux-mêmes.

Les semaines se traînaient ainsi, quand un auxiliaire imprévu vint fort heureusement en aide au serviteur à bout d'expédients.

Ce jour-là, Dubois avait eu plus de peine que jamais à retenir l'imprudent jeune homme dans la position ordonnée par le docteur.

On était alors aux derniers jours de mars ; avril allait naître, et la saison très-avancée promettait de beaux jours. Un

soleil déjà chaud venait frapper aux vitres, projetant dans la chambre du convalescent des traînées lumineuses où dansait une poussière dorée. Sur un ordre de Montbrun, Dubois ouvrit la fenêtre. Mille bruits montaient, annonçant le retour du printemps : les oiseaux captifs du voisinage essayaient leurs refrains, presque disparus loin des bois et des champs ; les hirondelles revenues faisaient entendre leurs sifflements aigus et prolongés, et, malgré cela, doux à l'oreille par les souvenirs qu'ils rappellent.

Montbrun les regardait d'un œil d'envie se poursuivre dans leur vol capricieux. « Quel beau temps, disait-il, tout Paris est dehors, que fais-je ici ? Qu'il doit faire bon au bois, sous cette fraîche et riante verdure des premières feuilles que n'a pas eu le temps de souiller la poussière des équipages ! Ce docteur ne peut avoir l'étrange prétention de me changer en momie !

— Encore quelques jours, monsieur Georges.

— Il ne te manquait plus que de te faire geôlier sur tes vieux jours, à toi ; mais du reste je suis guéri, vois plutôt.

Et avant que Dubois, qui s'était précipité vers lui, n'eût eu le temps de l'en empêcher, Montbrun, sortant son bras de l'écharpe qui le tenait captif, l'étendit vers

la table, y prit un groupe de bronze et voulut le soulever.

Mais la faiblesse encore trop grande des muscles endoloris trahit sa volonté, et, ne pouvant retenir un cri de douleur, il laissa retomber le meuble trop lourd.

« Allons, il faut encore compter les barreaux de ma prison, et supporter la vue, vieux Gerbère, dit-il en tendant la main au fidèle ami, dont il voyait le malicieux sourire ; mais si ce n'était fait déjà peut-être, j'enverrais volontiers au diable le maladroit qui fut cause de tout cela. »

Et sa pensée, surprise, se reportant vers ce triste sujet, vint assombrir son mâle visage.

Ses yeux rêveurs erraient par la fenêtre ouverte ; tout à coup, son regard incertain, distrait, se fixa ; un sourire heureux vint chasser les plis chagrins de ses lèvres.

« Regarde, » dit-il à voix basse, comme s'il eût eu peur de faire envoler une fiction ; et de son bras valide, il indiquait à Dubois une croisée du second étage de la maison d'en face.

Les yeux de celui-ci, suivant la direction sollicitée, aperçurent, encadrée au milieu des fleurs, la plus délicieuse tête de jeune fille que l'on puisse rêver.

Dubois fit un mouvement pour se rapprocher de la fenêtre.

« Où vas-tu, vieux fou ? dit Georges

en lui saisissant le bras ; veux-tu donc la faire fuir ? »

Et, perdu dans sa contemplation, oubliant la présence de son gardien, déjà plein d'espoir, Georges murmura :

« Qu'elle est jolie ! quelle grâce enchantée ! Combien les roses de ses joues sont plus fraîches que celles qu'elle arrose ! L'aile des printemps caresse ses longs cheveux et m'en apporte jusqu'ici le parfum de jeunesse. Que de bonheur et de franchise dans ce regard chaste et ombragé ! Pas un pli sur ce beau front couronné d'innocence. Elle a vingt ans à peine, moins peut-être : c'est le printemps, c'est l'amour qui va naître. Sous cette jeune poitrine, délicatement gonflée, son cœur se tait encore !... Que j'aimerais à la faire battre !

— Allons, se dit Dubois en se retirant sans bruit, une idée chasse l'autre, et je préfère celle-ci. »

Dès ce jour, toutes les pensées de Montbrun n'eurent plus d'autre mobile ; la nuit, il en rêvait ; chaque matin, son regard anxieux allait la chercher parmi les fleurs de sa fenêtre ; chaque jour, à la même heure, l'inconnue revenait arroser ses fluxus et ses roses.

RAYMOND DE MARTIGNY.

(La suite au prochain numéro.)